

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 83 (1986)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Billet du président

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Billet du président

La saison 1986 a favorisé certains d'entre nous. Qu'ils soient heureux ! Ils ont été justement récompensés de leurs efforts.

Mais le succès va rarement sans quelques inconvénients. A la forte récolte succèdent invariablement des difficultés de vente, la dégression des prix, marasme du marché. Les viticulteurs et les marchands de vin en font actuellement la triste expérience.

Bien entendu, cette situation suscite de vives réactions et les incapables ou les incompetents se trouvent nombreux à tous les niveaux. Cette révolte paraît bien compréhensible, mais elle est hélas déraisonnable.

Celui qui produit un article de qualité doit garantir le cheminement jusqu'à la consommation, seule garantie de la satisfaction du consommateur. Certains d'entre vous disposent de miel, mais ne peuvent pas le vendre. On envisage alors la solution facile, le sauveur du moment, la Centrale de Gland, qui doit acheter sans aucune garantie de pouvoir vendre.

Dans les conditions du marché actuel, les marges bénéficiaires sont ridicules, si bien que le prix ne pourra peut-être pas être garanti. Certains crient au scandale.

Eh bien, vaillants collègues, cet étonnement n'est pas de mise. Un apiculteur consciencieux, attaché à la qualité supérieure de son produit, doit prendre l'initiative de le vendre lui-même, à un prix convenable. Le miel ne mérite pas d'être bradé, mieux vaut le garder, car les années fastes ne se succèdent pas.

La Centrale de Gland joue un rôle déterminant. C'est une entreprise qui doit être gérée sainement. Alors, permettons-lui de jouer son rôle et évitons de lui confier des produits de seconde classe, non marchands dans leur état. Que chacun assume lui-même ses responsabilités et respecte ses engagements. La qualité du produit y trouvera son compte et les prix répondront à nos espérances.

**Le président:  
A. Rosselet**

**Apiculteurs  
de la SAR**

**FAVORISEZ  
les annonceurs  
de notre journal !**